



Compte rendu
Réunion du Comité Directeur



Date de la réunion : <u>05/11/2025</u>	Participant(e)s : Cyril Clavelloux, Rémy Morel, Bruno Filleux, Julien Grange, Florence Filleux, Jean Kemlin, Amandine Philippon, Alexandra Faure, Beatrice Gouttegatat, Philippe Basson, Gilles Descours, Michel Fournial, Bernadette Fournial, Jean Christophe Vocanson, Pascal Masset, Stéphane Zambon, Invité : Vincent Marquant
POINTS TRAITÉS	DÉCISIONS
<p>1. <u>Assemblée générale du 28 novembre 2025</u></p> <p>a. <u>Acceptation des budgets</u></p> <p>Etat des comptes à l'issu de l'exercice 30/09/2025 : 14 868€</p> <p><u>a-2024-2025 :</u></p> <p>Budget validé AG 11/24 : recettes 42 226€/Dépenses 43 762€ /un déficit de 1 536€</p> <p>Bilan réel constaté 30/06 : recettes 45 243€ / Dépenses 39 688€ /un bénéfice de 5 555€</p> <p><u>b-2025-2026 :</u></p> <p>Budget prévisionnel 2025-2026 : Dépenses 19 062 /dépenses 15 779 /un déficit 3 283€</p> <p><u>c-Ecole d'escalade :</u> question soulevée et non tranchée : Augmenter les licences des petits à la hauteur des grands sur les deux années à venir ?</p> <p>b. <u>Mouvements au bureau</u></p> <p>Gilles poursuit son implication dans le CD comme trésorier adjoint pour une année supplémentaire avant de laisser sa place.</p> <p>Bernadette et Michel se désengagent des inventaires du matériel, des EPI. Merci à eux. Vincent peut (ou pas) prendre la suite pour devenir responsable du matériel, des EPI.</p> <p>Février 26 : attention à bien effectuer la nouvelle adhésion pour l'abonnement des radios (Stéphane)</p> <p>Michel conserve la gestion des radios.</p> <p>c. <u>Organisation de l'assemblée générale</u> (powerpoint photos, achats fournitures...)</p> <p>Pour l'assemblée générale, les photographies des sorties sont à récupérer pour un affichage permanent avec diaporama => Julien et Bruno</p> <p>Achat des fournitures => Alex</p> <p>2. <u>Sortie nature</u> : Vincent propose une sensibilisation/une formation (Activité payante) sur la biodiversité, sur la faune et la flore dans le milieu local avec le matériel nécessaire pour l'observation, pour 15/20 personnes. => Rémy /Bruno: proposition d'inscrire cette sortie dans la journée multi-activités lors des rencontres départementales du CD 42 (printemps, au lieu de septembre/novembre) ou au programme du CAF. => Projet à valider par le CD</p> <p>3. <u>Point sur les EPI</u></p>	Le budget prévisionnel 2025-2026 est approuvé par le Comité Directeur.

L'inventaire a été assuré par Bernadette et Michel. Constat : du matériel loué disparaît : des assureurs, des baudriers, des autobloquants, les crampons et piolet...

Des solutions émises :

Pour éviter que des personnes entrent et se servent elles-mêmes dans le matériel, le local sous les gradins peut être fermé à chaque séance d'escalade. Quid des clés ?

Pour faciliter le rangement et avoir un rapide visuel du matériel, un présentoir peut être installé dans le local sous le gradin. Qui s'en occupe ?

4. Point sur les écoles d'escalade

Recherche d'initiateurs pour encadrer les écoles d'escalade

Le groupe des ados : 5 encadrants avec comme initiateurs, Vincent Marquant et Marc Taillandier. Une stagiaire STAPS apporte son expériences, des idées pour une bonne évolution des pratiques auprès des ados

Le groupe des moyens : 8 encadrants avec comme initiateur Marc Taillandier et prochainement Amandine

Le groupe des petits : 9 encadrants

Des parents de petits aident à l'encadrement ; leur formation reste à faire.

La Fédération rappelle qu'à chaque séance en école d'escalade, un initiateur (à jour du diplôme) doit être présent.

5. Point sur la Guillanche : les accès aux voies sont sécurisés.

Deux voies supplémentaires sont équipées. Les prochaines dates seront fixées pour le printemps.

6. Licences cadres fédéraux : la fédé propose des licences cadre pour obtenir des avantages tarifaires comme la gratuité des nuitées en refuge. Il est nécessaire d'avoir les prérequis suivants : avoir un diplôme et organiser des sorties CAF ou l'encadrement SAE.

7. Point sur la SAE et l'achat de nouvelles prises et tapis

Julien : la zone de chute en escalade est importante pour être dans les normes de la fédération...d'où la nécessité d'achat de tapis de chute.

Des grosses prises vont être achetées pour équiper des voies plus faciles.

8. Retour sur la validation des pass grimpe à la SAE

Le pass grimpe en tête est validé uniquement lorsque la personne pratique la grimpe en tête dans du 5a. Si la personne n'est pas validée, elle peut être accompagnée dans un assurage en tête par un encadrant.

Une proposition : des séances balisées peuvent être organisées pour valider les pass grimpe en tête.

Une liste de personnes autorisées à valider les pass peut être établie suite à une séance d'explication/d'évaluation (date mise au planning).

9. Formations 2025/2026

a. Certifications initiateurs 2025 le 13-12 2025
pour 5 personnes / Demande de 4 personnes pour la saison à venir

Les baudriers, les longues, les dégaines, les cordes ne sont pas loués et ce matériel ne sort uniquement que pour les sorties organisées par le CAF. Seules les personnes responsables de la sortie CAF récupèrent le matériel prêté, notent sur le cahier le matériel sorti (cahier sur la table du bureau) et doivent vérifier l'état du matériel (sa propreté/son état général) à la fin de la sortie, avant de le ranger dans les placards du bureau CAF.

Validé : achat de grosses prises et de tapis de chute.

Les recyclages sont possibles : voir avec Marlène pour tous les initiateurs ayant obtenu leur certification avant 2019.

b. Formation UFCA : Rémy, Bruno, Philippe et Julien se proposent de l'organiser le vendredi 9 janvier.

10. Dossier minibus région : le dossier est à monter mais le site qui le permet, est actuellement inaccessible.

Contrat de location du minibus avec la boussole en Forez : la location passe de 12cts à 25cts par km.

11. Tour de table

Cyril : un mail du club de Boën nous faisant la proposition d'un achat groupé de billets BLOCABRAC avec Montbrison ? => non validé par le CD

Pascal : sortie hivernale à Valmenier 1500=> estimation du coût par personne 100€ pour le we

Béatrice : le chèque 250€ retiré ou pas par la mairie ?

Jean Christophe : intègre le bureau

Julien : La formation « 6a » peut être proposée aux personnes qui passent du 5 ou 7a. La formation pourrait être organisée en début d'année sur des jours autre que les mardis et jeudis.

Vincent :

Très content de participer à l'encadrement de séances SAE

Michel : propose une formation DVA sur herbe

Stéphane : une famille demande si le club peut accepter les chèques « up sport » comme réduction au paiement de la licence => non validé par le CD

Date de la prochaine réunion : vendredi 5 décembre 18h + resto